

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**26 SEPTEMBRE 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Décision Modificative n°2  
/ 2018 – Budget annexe  
assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 27 septembre 2018  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 28 septembre 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 septembre 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix huit, le 26 septembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre deux mille  
dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,  
Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,  
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame  
PEUGNET, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame  
NICOLAS, Monsieur PRIoux, Monsieur PETROVIC,  
Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de  
CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON\*,  
Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame  
LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur  
VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT,  
Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER,  
Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur  
LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES,  
Monsieur LEVEQUE, Madame RHONE, Madame ROULY,  
Monsieur ROUXEL

\*Monsieur MIGEON (présent à compter du dossier 18 D 09)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur ROUSSEAU à Monsieur le Maire  
Monsieur MIGEON à Monsieur PETROVIC  
Monsieur JOUSSE à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Madame ANDRE

**N° DE DOSSIER** : 18 D 10c

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 / 2018 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La décision modificative n°2 concerne uniquement un virement entre chapitre de la section d'investissement.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Travaux compte D2313	+ 100 000,00 €
Frais d'étude D2031	- 100 000,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe Assainissement pour 2018.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

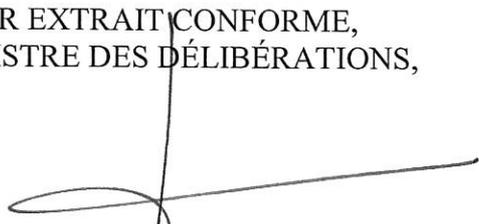
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE (procuration à Madame GOMMIER) s'abstenant,

ADOpte la décision modificative n°2 du budget annexe Assainissement pour 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye